



INF'AUVERS

ETE 2023



"Chansons de toujours"

Concerts
Présence d'un food-truck

Fête de la Musique

MERcredi 21 Juin 2023
à PARTIR de 18h30
sur la Place de l'église

"Niko & Christophe" *"Les Filles"*

Vous vous absentez pour les vacances ?

Prévenez vos voisins et amis des dates de votre absence, laissez une clef chez l'un d'eux, demandez-leur de passer de temps en temps ouvrir et fermer les volets, arroser...

Prévenez aussi :

- la mairie
- la gendarmerie de Lardy
- ou la police municipale.

Sur le site de la CCEJR, vous trouverez un formulaire « tranquillité Vacances » à renseigner pour la police municipale.
www.entreuineetrenarde.org/accueil/actualites/171-operation-tranquillite-vacances



Les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite ou isolées sont invitées à s'inscrire gratuitement sur le registre communal, du Plan Canicule. C'est une démarche libre et volontaire qui permet une intervention ciblée et rapide des services sociaux et sanitaires lorsque l'alerte canicule est déclenchée. Un formulaire est à votre disposition à la mairie ! Merci de le rapporter complété et signé sous enveloppe fermée avec la mention « confidentiel »



Nous vous informons que l'Auversoise sera présente lors de la fête communale le 1^{er} week-end de septembre avec un stand boissons le vendredi soir et un stand barbecue-frites-boisson le dimanche.

Des cours de scrapbooking ainsi que des rencontres culinaires sont envisagés pour fin septembre

Toute l'équipe de l'Auversoise vous souhaite de bonnes vacances estivales et espérons vous retrouver nombreux lors de notre traditionnelle soirée moules frites fin novembre et de nos diverses manifestations.

Auversoisement

FESTIVAL ESSONNE EN SCÈNE

DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE CHAMARANDE

PAR LES FRANCOFOLIES

-M- • SHAKA PONK
JULIETTE ARMANET
ADÉ • PIERRE DE MAERE
ZAHO DE SAGAZAN

1 & 2 SEPT. 2023

DYNAN • IMPARFAIT • KRIILL • LA VEINE • TRIINU

Essonne
TERRE D'AVENIRS

Billetterie : festivalrtl2essonneenscene.fr et settickets.com/fr

One man show GOSPEL

AUVERS-SAINT-GEORGES

avec

MISTER BLAIZ



Dans le passé, il a assuré chœurs ou direction de chœurs pour des artistes tels :

Céline DION, Carole FREDERICKS, Florent PAGNY, Manu DIBANGO, MAURANE, Dee Dee BRIDGEWATER, Gilbert BÉCAUD et bien d'autres...

Aujourd'hui, dans une couleur blues-jazz, il vous propose un spectacle spirituel intitulé :

VOYAGE DANS L'UNIVERS DU GOSPEL.

En toile de fond, l'incroyable espoir des esclaves afro-américains...

CONCERT

Sam. 1^{er} juillet 2023
à 20h30

Église Saint-Georges

1 Place du Général Leclerc
91580 Auvers-Saint-Georges

P.A.F: 10 euros

-12 ans : entrée libre

Tél : 06 15 59 49 18



www.misterblaiz.com

AUVERS-S^T-GEORGES

Fête communale Paysanne

VENDREDI

1^{er}

Sept.

FETE GAULOISE RDV à 19h sur la place

BARBECUE - FRITES - DESSERT

VIN - BIERES - CAFE

CONCERT avec LES FINGLE/BLUES ROCK

SAMEDI

2

Sept.

14h - 16h : ESCAPE GAME sur le stade

RETRAITE aux FLAMBEAUX

Rendez-vous à 20 h sur le stade

PRESENCE D'UN FOOD-TRUCK

FEU D'ARTIFICE

tiré depuis le stade à 22h30

DIMANCHE

3

Sept.

Venez à la
32^{ème} **BROCANTE PAYSANNE**

TROC DE PLANTES - ANIMATIONS - PRODUITS LOCAUX

RESTAURATION SUR PLACE

AUVERS SAINT GEORGES



Inauguration du Géocaching

Découverte du Patrimoine

RDV le samedi 16 septembre 2023

à 9h30 au Foyer Rural

autour d'un pot d'accueil

Chaussez vos baskets pour arpenter le

parcours et, ainsi, résoudre les énigmes afin de lever le mystère !

Accessible à tous, petits et grands



Essonne verte, Essonne propre
Edition 2023 à l'automne !

A AUVERS ST GEORGES,
RDV Samedi 30 Septembre
à 9h00

Salle des associations

Suivi d'un repas partagé où
chacun apporte son repas.

L'édition 2023 de l'opération Essonne verte, Essonne propre sera organisée à l'automne et non entre mai et juin comme l'édition précédente.

Cet événement a pour objectif de valoriser l'éducation et la sensibilisation à la protection de l'environnement et au cadre de vie en Essonne.

En effet, depuis 27 ans, l'Essonne vise à développer le sens de l'éco-citoyenneté en mobilisant sur l'ensemble du territoire départemental le plus grand nombre d'acteurs locaux par des actions éducatives à l'écocitoyenneté et des opérations de valorisation des milieux naturels : Nettoyages de villages, de forêts, de bords de rivières... Chacun est invité à participer à une vaste chasse aux déchets.

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2023



BULLETIN D'INSCRIPTION



A remplir en intégralité et à renvoyer le plus tôt possible
accompagné de votre règlement à l'ordre du Trésor Public :
MAIRIE D'AUVERS SAINT GEORGES/BROCANTE 2023
Place du Général Leclerc
91580 AUVERS SAINT GEORGES
Tel : 01 60 80 34 01
Mail : mairie@auvers-saint-georges.fr



Prix de l'emplacement de 5 mètres (emplacement numéroté) :

- 15 € pour les Auversois (limité à 3 emplacements par famille).
- 20 € pour les extérieurs et tout emplacement supplémentaire.

RENSEIGNEMENTS NECESSAIRES A L'INSCRIPTION :

NOM : PRENOM :

Date et lieu de naissance :

(Pour les commerçants, n° Registre du Commerce)

.....

Adresse :

.....

Pour les Auversois, merci de joindre un justificatif de domicile

TEL : Fixe : Portable :

Pièce d'identité n° :

Date de délivrance :

Par :

Nombre d'emplacements souhaités :

Je m'engage à ne pas participer à plus de deux ventes
au déballage au titre de l'année 2023.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement au verso.

Date et Signature

Extrait de l'article L310-2 du code de commerce :

Les particuliers non inscrits au registre du commerce et des sociétés sont autorisés à participer aux ventes au déballage en vue de vendre exclusivement des objets personnels usagés deux fois par an.

AUVERS-SAINTE-GEORGES

REGLEMENT DE LA BROCANTE VIDE GRENIER

INSCRIPTIONS

Les bulletins d'inscription sont disponibles en Mairie et sur le site Internet

www.auvers-saint-georges.fr

Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

Les inscriptions ne peuvent être validées qu'à réception de l'ensemble des pièces demandées soit :

- le bulletin de réservation dûment rempli, daté et signé,
- la photocopie d'une pièce d'identité,
- la photocopie d'un justificatif de domicile pour les Auvernois,
- le règlement par chèque à l'ordre du Trésor public.

LES EMPLACEMENTS

Ils sont numérotés par marquage au sol afin de respecter les règles de sécurité (passage d'un véhicule d'urgence et accès aux habitations par les pas de portes).

Ils doivent être impérativement respectés et afin d'assurer une bonne organisation ils ne peuvent être communiqués par avance.

Une priorité est donnée aux riverains qui seront installés le plus près possible de leur habitation.

Pour des raisons de sécurité et d'organisation, l'installation doit avoir lieu entre 6 heures et 8 heures du matin et le remballage ne doit pas commencer avant 18 heures.

Les personnes assurant l'organisation vous indiqueront le matin même l'emplacement qui vous est attribué.

Après déchargement, tous les véhicules doivent stationner à l'extérieur de la brocante sur les parkings indiqués pour cette journée.

En fin de journée toutes vos marchandises doivent être remballées, aucun meuble, article ou objet ne doit rester sur place. Des sacs poubelle vous seront distribués pour ramener vos débris.

Cette journée est organisée pour votre plaisir.

Elle nécessite un travail considérable en amont comme en aval.

Les organisateurs bénévoles sont heureux de vous accueillir et vous remercient par avance pour votre civisme et votre bonne humeur !!!

TRES BONNE BROCANTE PAYSANNE A TOUTES ET A TOUS.